

---

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 30 novembre 2016  
14 h**

---

**Séance tenue le mercredi 30 novembre 2016  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, Mme Patricia Lattanzio, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, Mme Louise Mainville, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauvé, M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Monique Vallée.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. Marvin Rotrand, M. Jeremy Searle et Mme Émilie Thuillier.

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Alain Marcoux, Directeur général  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Le président du conseil, M. Frantz Benjamin, déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

---

**1 - Période de questions du public**

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, le président du conseil déclare la période de questions du public close.

---

## 2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Luc Ferrandez	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Justification du surplus de plus de 11 M\$ dans le budget de l'arrondissement de Ville-Marie pour l'exercice financier 2016 versus le sous financement des arrondissements et le Programme quinquennal de réduction de la main-d'œuvre (PQMO) – Écart injustifié entre ce surplus et les coupures exigées dans les arrondissements
<p>Avant de répondre à la question posée, le maire, M. Denis Coderre, salue le chef de l'opposition officielle par intérim, M. Luc Ferrandez, pour son travail et le remercie au nom de tous les élus pour le rôle qu'il a exercé à ce poste, le choix d'un nouveau chef pour Projet Montréal étant imminent.</p>		
M. François Limoges	M. Denis Coderre	Augmentation du budget de l'arrondissement de Ville-Marie de plus de 10 M\$ - doter les arrondissements d'un budget adéquat au même titre que Ville-Marie – Justification d'une telle augmentation du budget
M Benoit Dorais	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman)	Hausse du budget du Service de la Gestion et de la planification immobilière pour une restructuration du service afin de réduire les échéanciers d'exécution trop longs et rendre efficace et performant ce service
Mme Justine McIntyre	M. Denis Coderre (Mme Érika Duchesne)	Instauration d'une Politique de l'enfance et d'un agenda de vigilance dans le but de créer des nouveaux besoins ou d'améliorer les services existants - Impacts des nouvelles priorités de l'administration sur le travail d'intervenants œuvrant déjà dans ces domaines d'expertise
Mme Manon Barbe	M. Denis Coderre (M. Harout Chitilian)	Financement adéquat pour le service du 311 afin de le rendre plus efficace – que l'amélioration de ce service ne se fasse pas au détriment des ressources en arrondissements
Mme Laurence Lavigne Lalonde	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Justifications des hausses du budget du Service du développement économique – Établir la différence entre les prévisions budgétaires et les dépenses réelles

À 14 h 30,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. François Limoges

de prolonger la période de questions des membres du conseil de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Guillaume Lavoie	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Explication demandée sur l'augmentation des taxes de 1.9 %, soit trois fois plus que le taux d'inflation réel qui est de 0,6 % / Différence marquée avec la moyenne canadienne

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Éric Alan Caldwell	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Reconnaitre que le taux d'inflation est bien de 0,6 % et ajuster les prévisions en fonction du taux de l'année 2016
M. Craig Sauvé	M. Denis Coderre (M. Marc-André Gadoury)	Assurance que la réalisation d'une piste cyclable axe nord-sud reliant l'arrondissement du Sud-Ouest au centre-ville est prévue au Budget 2017 ou au PTI 2017-2019

Avant de donner la parole au conseiller Gadoury pour répondre au conseiller Sauvé, le président du conseil rappelle à l'assemblée que toutes les questions pour cette période de questions doivent porter seulement sur le dépôt du budget. Il demande au conseiller Sauvé de lui expliquer le lien entre sa question et le dépôt du budget. Le conseiller Sauvé explique que ce projet de piste cyclable est important et mérite d'être pris en considération dans le Budget de la Ville autant que dans le PTI.

Mme Magda Popeanu	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman)	Déplore le sous-financement du budget de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce qui contribue à une hauteur de 9,5 % à l'assiette fiscale de la Ville de Montréal en taxes de toutes sortes
-------------------	--	--

Le président du conseil demande à la conseillère Popeanu de retirer les mots « honte » qui est antiparlementaire et « machisme » qui est une accusation grave, utilisés lors de son intervention. La conseillère s'exécute.

---

Un débat s'engage.

---

Mme Magda Popeanu	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman)	Corrections souhaitées pour améliorer ce budget inéquitable depuis trois ans afin d'améliorer les services aux citoyens de cet arrondissement
-------------------	--	---

---

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 14 h 45.

---

Le conseiller Craig Sauvé soulève une question de privilège pour souligner que sa question portant sur un lien cyclable reliant le centre-ville à l'arrondissement du Sud-Ouest n'avait rien de politique ou de partisan et qu'il souhaite réellement avoir une réponse à ce sujet car il considère ne pas avoir été répondu lors de la séance pour l'adoption du PTI 2017-2019. De plus, il explique que ce projet important mérite d'être considéré dans le Budget de la Ville autant que dans le PTI. Il demande des excuses au conseiller Gadoury et accepte son invitation à le rencontrer pour discuter de ce projet qu'il juge pertinent pour desservir les citoyens des arrondissements situés dans la partie sud de la Ville. Le président du conseil accorde la parole au leader de la majorité, M. Francesco Miele, qui explique au conseiller Sauvé que sa question n'était pas une question de privilège et qu'elle était hors d'ordre. Il lui suggère de convenir d'une rencontre avec le conseiller Gadoury pour discuter de ce projet pour la suite des choses. Le président du conseil explique au conseiller Sauvé qu'il comprend qu'il n'a pas eu la réponse voulue à la séance portant sur l'adoption du PTI 2017-2019. Il poursuit en lui indiquant qu'il ne statuerait pas sur cette question qui n'était pas une question de privilège. Pour conclure, il lui suggère fortement de convenir d'une rencontre avec le conseiller Gadoury pour régler ce dossier. Il invite l'assemblée à reprendre le débat sur le sujet à l'ordre du jour, à savoir le dépôt du Budget 2017 de la Ville de Montréal.

---

**CM16 1301**

**Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal**

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2016, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CM16 1302**

**Dépôt du budget 2017 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 novembre 2016 par sa résolution CE16 1868;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de déposer le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2017.

---

Un débat s'engage.

---

En l'absence de la leader de l'opposition officielle, Mme Émilie Thuillier, le leader adjoint de l'opposition officielle, M. François Limoges, informe le conseil que le temps de parole de la leader de l'opposition officielle sera cédé à la conseillère Laurence Lavigne Lalonde, en vertu de l'article 68 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051). Mme Lavigne Lalonde agira à titre de porte-parole de l'opposition officielle.

---

Le débat se poursuit.

---

Adopté à l'unanimité.

30.01 1163843008

---

**CM16 1303**

**Dépôt du budget 2017 de la Corporation Anjou 80**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 novembre 2016 par sa résolution CE16 1883;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de déposer le budget 2017 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1162904007

---

**CM16 1304**

**Dépôt du budget 2017 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 novembre 2016 par sa résolution CE16 1884;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de déposer le budget 2017 de la Société d'habitation et de développement de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1162904008

---

**CM16 1305**

**Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2017 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes**

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de mandater la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2017 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.

Adopté à l'unanimité.

30.04

---

**CM16 1306**

**Avis de motion - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par M. Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1166812001

---

**CM16 1307**

**Avis de motion - Règlement sur les taxes (exercice financier 2017)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2017) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1163843015

---

**CM16 1308**

**Avis de motion - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2017)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2017) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1163843016

---

**CM16 1309**

**Avis de motion - Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2017)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2017) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.04 1163843014

---

**CM16 1310**

**Avis de motion - Règlement autorisant un financement interne de 5 000 000 \$, pour l'exercice financier 2017, afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un financement interne au montant de 5 000 000 \$, pour l'exercice financier 2017, afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.05 1163894008

---

**CM16 1311**

**Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs à des parcs et équipements (08-056) et modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la subdélégation de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (07-053)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs à des parcs et équipements (08-056) et modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur la subdélégation de certains pouvoirs relatifs à des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif identifiés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (07-053) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.06 1163843025

---

À 15 h 32, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

---

---

Frantz Benjamin  
PRÉSIDENT DU CONSEIL

---

Yves Saindon  
GREFFIER DE LA VILLE

Toutes et chacune des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

---

Denis Coderre  
MAIRE